

Défis et implications de la mise en œuvre de la ZLECAf sur les politiques de lutte antitabac : le cas des pays d'Afrique de l'Est



RÉSUMÉ

Cette étude examine les défis et les implications de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sur les politiques de lutte antitabac en Afrique de l'Est, en se concentrant sur six pays : le Rwanda, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Soudan du Sud. Cette recherche revêt une importance particulière en raison du conflit potentiel entre les objectifs de libéralisation du commerce promus par la ZLECAf et les priorités de santé publique en matière de lutte antitabac. Elle apporte un éclairage sur l'état actuel des politiques de lutte antitabac, sur l'incidence possible de la ZLECAf sur le commerce et la consommation de tabac, ainsi que sur les défis et les perspectives liés à l'harmonisation des réglementations et au renforcement des mécanismes d'application.

L'étude adopte une approche méthodologique mixte, combinant des entretiens approfondis, des enquêtes et des analyses documentaires pour recueillir des données auprès de divers acteurs, notamment des décideurs politiques, des représentants de l'industrie et des organisations de la société civile. L'examen documentaire et la cartographie des parties prenantes révèlent que, bien que les pays d'Afrique de l'Est aient accompli des progrès en matière de lutte antitabac, des défis subsistent, tels que le commerce illicite, l'ingérence de l'industrie, la faiblesse des mécanismes d'application et le manque de sensibilisation du public. Ces difficultés pourraient être exacerbées par la libéralisation du commerce dans le cadre de la ZLECAf si elle n'est pas accompagnée de mesures de lutte antitabac rigoureuses et harmonisées.

L'étude met en évidence plusieurs aspects clés des efforts de lutte antitabac, soulignant à la fois les avancées et les défis persistants. Malgré les progrès enregistrés, des problèmes tels que le commerce illicite et l'ingérence de l'industrie continuent de compromettre les objectifs de santé publique. Les disparités entre les politiques de lutte antitabac et les capacités d'application au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) exposent des lacunes qui freinent les efforts d'harmonisation régionale et créent des vulnérabilités exploitables par l'industrie du tabac. Des facteurs économiques et culturels compliquent également l'application des lois, les intérêts divergents et certaines normes sociales jouant souvent en défaveur d'une réglementation stricte. De plus, le manque de ressources et de capacités constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre et à l'application efficaces des mesures de lutte antitabac. L'industrie du tabac, conjuguée à la persistance du commerce illicite, demeure une menace importante, sapant les politiques publiques et entravant les objectifs de santé dans l'ensemble de la région.

L'étude recommande de renforcer l'application des lois existantes, d'augmenter les taxes et les droits de douane sur le tabac, d'instaurer le conditionnement neutre et d'interdire toute forme de publicité, de promotion et de parrainage, d'investir dans des programmes de sevrage tabagique et d'intensifier la coopération régionale. Pour mieux comprendre le contexte de cette étude, la section suivante présente des informations de base sur la ZLECAf et ses implications potentielles pour la lutte antitabac en Afrique de l'Est.

Mots-clés : ZLECAf, lutte antitabac, pays d'Afrique de l'Est, libéralisation du commerce, ingérence de l'industrie, harmonisation réglementaire

1. Contexte

La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une opportunité majeure de croissance et de développement économiques. La ZLECAf vise à établir un marché continental unique, à promouvoir le commerce intra-africain et à faciliter la circulation des biens et des services sur l'ensemble du continent. Toutefois, des préoccupations ont été soulevées quant à son impact potentiel sur la santé publique, notamment sur la lutte antitabac (Samunderu, 2024).

Les pays d'Afrique de l'Est ont accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre de politiques de lutte antitabac conformes à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac (CCLAT), notamment par des mesures telles que la fiscalité sur le tabac, la création d'espaces sans fumée et la restriction de la publicité (Melamed et al., 2021). Cependant, des défis persistent, notamment en ce qui concerne le commerce illicite et l'émergence de nouveaux produits du tabac (Paraje et al., 2022). Le commerce illicite facilite non seulement l'accès à des produits du tabac moins chers et non réglementés, mais il compromet également les mesures de contrôle existantes (Uzomah & Abdullahi, 2023). La mise en œuvre de la ZLECAf, tout en favorisant le commerce, pourrait aggraver ces difficultés en augmentant les flux de produits du tabac, ce qui rendrait plus complexe l'application des réglementations et la protection de la santé publique (Samunderu, 2024).

Les infographies ci-dessous accompagnent la présentation du contexte de la lutte antitabac en Afrique de l'Est et des implications potentielles de la ZLECAf. Le texte met en évidence la nécessité de comprendre le paysage actuel de la lutte antitabac, ainsi que le niveau de connaissances des parties prenantes concernant les cadres réglementaires pertinents.

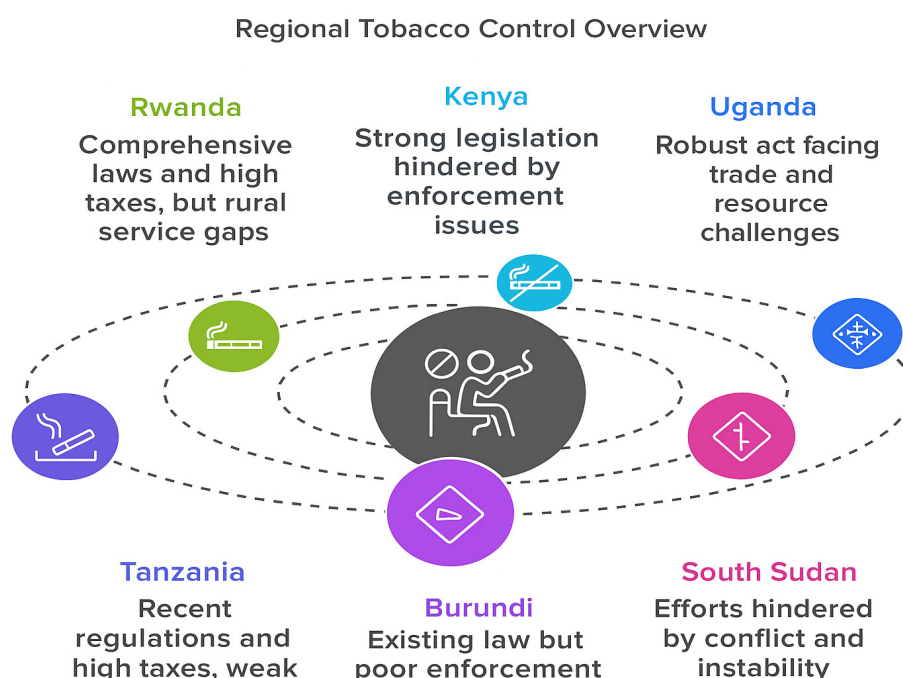


Figure 1 : Paysage de la lutte antitabac en Afrique de l'Est – Vue d'ensemble par pays

L'infographie ci-dessus présente une vue d'ensemble synthétique du paysage diversifié de la lutte antitabac en Afrique de l'Est. Si des pays comme le Rwanda disposent de lois rigoureuses et de taxes élevées, ils rencontrent néanmoins des difficultés à fournir des services, notamment dans les zones rurales. Le Kenya

et l'Ouganda disposent d'une législation solide, mais sont confrontés à des contraintes d'application et de ressources. La Tanzanie peine à assurer une application efficace, malgré l'adoption récente de réglementations et l'instauration de taxes élevées. Au Burundi, les lois existantes sont affaiblies par une mise en œuvre insuffisante et une dépendance économique à la culture du tabac, tandis qu'au Soudan du Sud, les efforts sont entravés par les conflits et l'instabilité. Ces contextes variés soulignent la nécessité d'approches adaptées à chaque pays pour une lutte antitabac efficace dans la région.

Pour approfondir la compréhension des défis et des opportunités spécifiques que présente la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour la lutte antitabac en Afrique de l'Est, les sections suivantes analysent les résultats des enquêtes menées auprès des parties prenantes ainsi que les examens documentaires.

2. Niveau de connaissance des négociations de la ZLECAf sur la lutte antitabac en Afrique de l'Est parmi les principales parties prenantes

2.1 Sensibilisation des parties prenantes à la ZLECAf et à la lutte antitabac

La présente étude évalue l'état d'avancement des négociations relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en ce qui concerne la lutte antitabac en Afrique de l'Est, sur la base des réponses recueillies auprès des parties prenantes de la région. L'enquête a révélé un niveau de familiarité variable avec la ZLECAf et la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac (CCLAT) au sein des pays d'Afrique de l'Est. Si un nombre considérable de répondants se sont déclarés familiers avec ces deux cadres, une proportion significative est demeurée peu ou pas familière à ces accords (Muhirwa et al., 2024). Cette situation met en évidence la nécessité d'accroître la sensibilisation et la compréhension de ces instruments auprès des parties prenantes d'Afrique de l'Est.

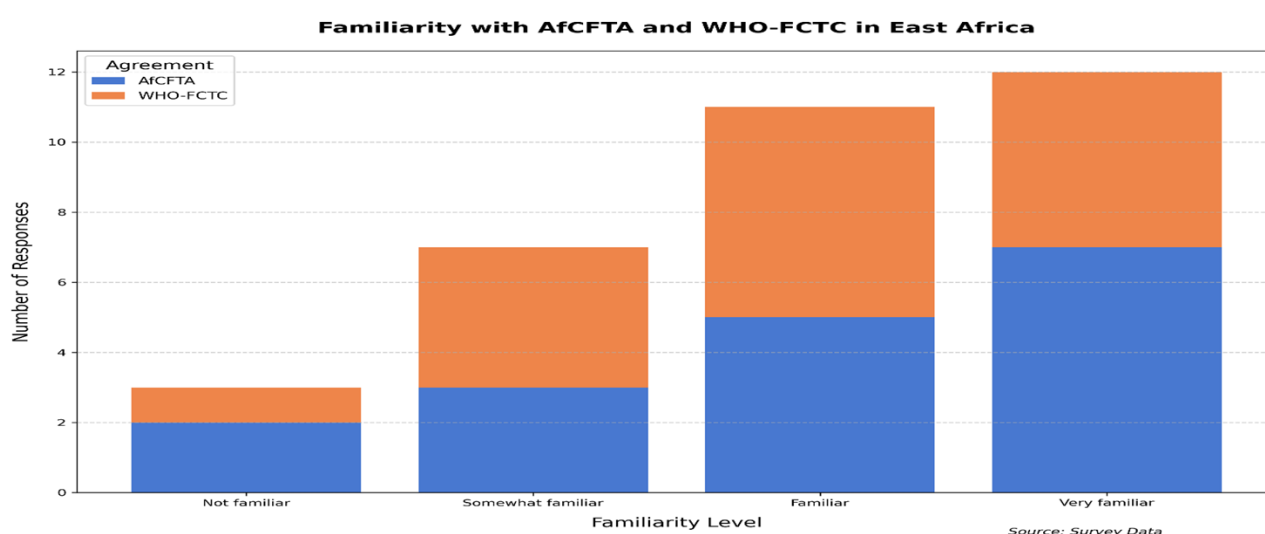


Figure 2 : Niveau de familiarité avec la ZLECAf et la CCLAT en Afrique de l'Est

La figure 1 met en évidence un niveau de familiarité variable avec les négociations de la ZLECAf et la CCLAT parmi les parties prenantes en Afrique de l'Est. Si un nombre considérable de répondants se sont

déclarés familiers avec la ZLECAf et la CCLAT, une proportion importante demeure peu ou pas familière avec ces accords. Cette situation souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation et la compréhension de ces cadres parmi les parties prenantes d'Afrique de l'Est, en particulier les décideurs politiques et les représentants du secteur industriel, afin de relever efficacement les défis et de saisir les opportunités liés à la lutte antitabac dans le contexte de la ZLECAf. Pour approfondir l'analyse des défis et des perspectives associés à la mise en œuvre de la ZLECAf sur les politiques de lutte antitabac en Afrique de l'Est, la section suivante présente les résultats d'une enquête menée auprès des principales parties prenantes de la région.

2.1 Défis liés à la lutte antitabac dans le cadre de la ZLECAf en Afrique de l'Est

La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) présente divers défis pour la lutte antitabac en Afrique de l'Est. Ces défis sont résumés de manière visuelle dans l'infographie ci-dessous.

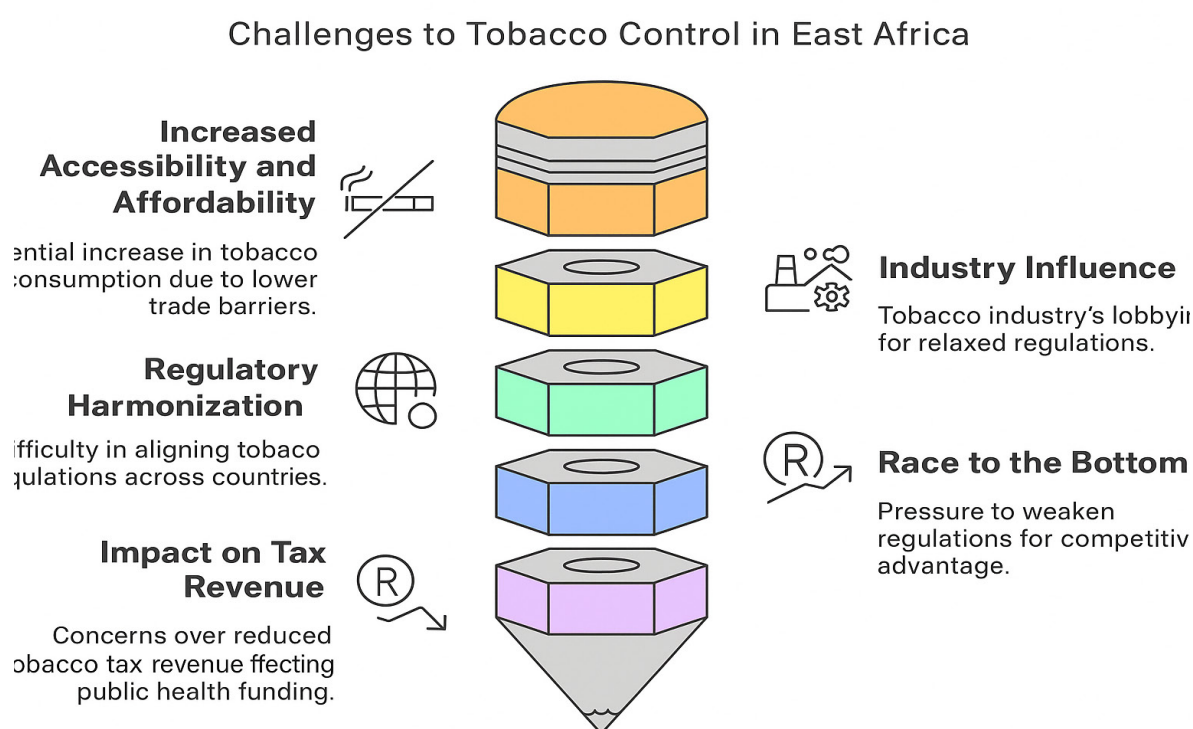


Figure 3 : Défis liés à la lutte antitabac en Afrique de l'Est.

L'infographie ci-dessus met en évidence quatre domaines de préoccupation majeurs :

- 1. Accessibilité et abordabilité accrues** : La possibilité d'une augmentation de l'accessibilité et de l'abordabilité des produits du tabac en raison de la réduction des barrières commerciales constitue une préoccupation importante. Cela pourrait entraîner une hausse des taux de consommation, en particulier parmi les populations sensibles aux prix, comme les jeunes et les personnes à faible revenu.
- 2. Influence de l'industrie** : Les activités de lobbying de l'industrie du tabac visant à assouplir les réglementations en matière de lutte antitabac représentent un autre défi. La libéralisation accrue des échanges dans le cadre de la ZLECAf pourrait offrir à cette industrie davantage d'occasions d'influencer l'élaboration des politiques, risquant ainsi de compromettre les objectifs de santé publique.
- 3. Harmonisation réglementaire** : L'harmonisation des réglementations relatives à la lutte antitabac entre les pays est essentielle pour une action régionale efficace. Toutefois, atteindre cette harmonisation dans

le cadre de la ZLECAf demeure difficile en raison des différences de niveaux d'engagement, de législation nationale et de capacités d'application d'un pays à l'autre.

- 4. Incidence sur les recettes fiscales :** Des inquiétudes subsistent quant à l'impact potentiel de la ZLECAf sur les recettes fiscales issues du tabac. La réduction des taxes sur le tabac pour rester compétitif pourrait entraîner une baisse des revenus publics, souvent utilisés pour financer les programmes de santé publique, ce qui risquerait d'affaiblir les efforts de lutte antitabac.

Ces défis soulignent la nécessité de stratégies globales et coordonnées visant à atténuer les effets négatifs potentiels de la ZLECAf sur la lutte antitabac en Afrique de l'Est. Les décideurs politiques et les parties prenantes doivent œuvrer conjointement afin que la libéralisation du commerce ne compromette pas les objectifs de santé publique.

3. Revue documentaire

La présente section propose une analyse de contenu fondée sur la revue documentaire menée à partir de la littérature existante et des documents de politique publique relatifs à la lutte antitabac en Afrique de l'Est. Cette revue met l'accent sur l'identification des défis communs, des lacunes politiques et des implications potentielles de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

L'analyse a mis en évidence des thèmes et des tendances clés observés dans les différents pays de la région, offrant ainsi un aperçu global et approfondi du paysage actuel de la lutte antitabac.

3.1 Défis

Limitations en ressources et en capacités : De nombreux pays d'Afrique de l'Est sont confrontés à des contraintes de ressources et à un manque de capacités pour la mise en œuvre et l'application des mesures de lutte antitabac (Alonso & Cohen, 2024). Cela se traduit par une application insuffisante des lois antitabac et un accès limité aux programmes de sevrage, comme le soulignent plusieurs études (Habiyaemye et al., 2019 ; Male et al., 2022).

Conflits entre intérêts économiques et santé publique : La culture du tabac constitue une source importante de revenus dans certains pays d'Afrique de l'Est, créant des tensions entre les objectifs économiques et ceux de santé publique (Habiyaemye et al., 2019). Trouver un équilibre entre les avantages économiques liés à la production de tabac et la nécessité de réduire sa consommation représente un défi, notamment dans des pays comme le Kenya et la Tanzanie, où la valeur des exportations de tabac est en hausse (Clay & King, 2019).

Commerce illicite du tabac : La porosité des frontières et l'insuffisance des capacités de contrôle rendent l'Afrique de l'Est vulnérable au commerce illicite du tabac (Egbe et al., 2022). Ce phénomène constitue un défi majeur pour la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), compromettant les recettes fiscales et les efforts de régulation (Paraje et al., 2022). La libéralisation du commerce dans le cadre de la ZLECAf pourrait aggraver ce problème si des mesures préventives ne sont pas mises en place (Egbe et al., 2022).

Ingérence de l'industrie du tabac : L'industrie du tabac a une longue histoire d'ingérence dans les politiques de lutte antitabac, notamment par des activités de lobbying et des recours juridiques (Tumwine, 2011). Ce phénomène est observé dans la plupart des pays membres de la CAE (Lencucha et al., 2018). La libéralisation des échanges dans le cadre de la ZLECAf suscite des inquiétudes quant à un renforcement de l'influence de cette industrie, qui pourrait compromettre les objectifs de santé publique (Lencucha, 2024).

3.2 Implications

Accessibilité et abordabilité accrues du tabac : La mise en œuvre de la ZLECAf pourrait entraîner une réduction des droits de douane et des barrières commerciales, se traduisant par un afflux de produits du tabac à moindre coût (Egbe et al., 2022). Cette accessibilité et cette abordabilité accrues risquent d'entraîner une hausse des taux de consommation de tabac, en particulier parmi les populations vulnérables (Egbe et al., 2022).

Pression sur les ressources limitées : L'augmentation potentielle de la consommation de tabac et du fardeau sanitaire qui en découle pourrait exercer une pression supplémentaire sur les ressources limitées des systèmes de santé en Afrique de l'Est (Habiyaemye et al., 2019). Il est souligné que de nombreux pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) sont déjà confrontés à un manque de ressources et de capacités dans le domaine des soins de santé (Baumann et al., 2019).

Possibilités de coopération régionale : Malgré ces défis, la ZLECAf offre des perspectives de coopération régionale en matière de lutte antitabac (Egbe et al., 2022). La CAE a déjà démontré son engagement en faveur de la coopération régionale à travers des initiatives telles que le Protocole de l'Union douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est. Des efforts concertés dans le cadre de la ZLECAf pourraient renforcer l'efficacité des mesures de lutte antitabac et permettre de mieux relever les défis transfrontaliers tels que le commerce illicite (Egbe et al., 2022).

3.3 Considérations propres à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)

- 1. Diversité des politiques de lutte antitabac :** Les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) présentent des niveaux variables de politiques de lutte antitabac et de capacités d'application. L'harmonisation de ces politiques et le renforcement de leur mise en œuvre à l'échelle régionale seront essentiels dans le contexte de la ZLECAf.
- 2. Acceptation culturelle du tabac :** Dans certains pays de la CAE, la consommation de tabac est profondément ancrée dans les pratiques culturelles, ce qui rend difficile le changement des attitudes du public. Des interventions culturellement adaptées et des campagnes de sensibilisation seront nécessaires pour faire évoluer ces comportements.
- 3. Dépendance économique au tabac :** Certains pays de la CAE dépendent fortement de la culture et des exportations de tabac pour leurs recettes économiques. Trouver un équilibre entre les intérêts économiques et les priorités de santé publique constituera un défi majeur pour la mise en œuvre de mesures efficaces de lutte antitabac dans le cadre de la ZLECAf.

Perceived Impact of ACTA on Tobacco Consumption

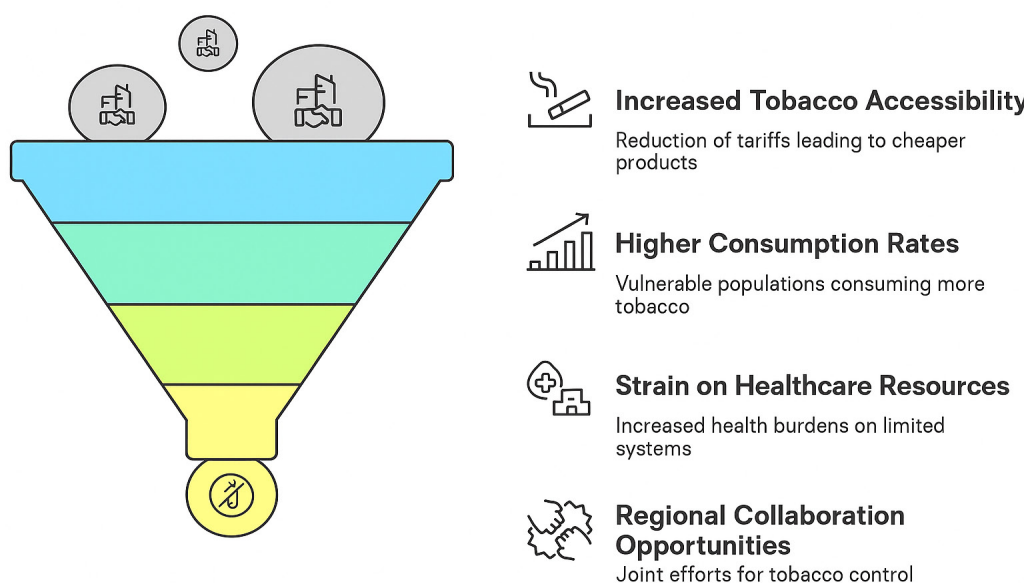


Figure 4 : Analyse des impacts perçus

Ces résultats mettent en évidence plusieurs préoccupations majeures concernant l'impact potentiel de la ZLECAf sur la lutte antitabac :

1. **Accessibilité et abordabilité accrues** : Les parties prenantes estiment que la ZLECAf pourrait accroître l'accessibilité et l'abordabilité des produits du tabac en raison de la réduction des barrières commerciales et des droits de douane.
2. **Influence de l'industrie** : Des inquiétudes existent quant au risque que la ZLECAf renforce l'influence de l'industrie du tabac sur l'élaboration des politiques publiques, ce qui pourrait compromettre les objectifs de santé publique.
3. **Harmonisation réglementaire** : Les parties prenantes reconnaissent les difficultés à atteindre une harmonisation des réglementations transfrontalières dans le cadre de la ZLECAf, ce qui pourrait engendrer des incohérences et des failles exploitées par l'industrie du tabac.
4. **Risque de « course vers le bas »** : Il existe une crainte que la ZLECAf entraîne une « course vers le bas » en matière de réglementation antitabac, certains pays pouvant chercher à être plus compétitifs en abaissant les droits de douane et en assouplissant les mesures de santé publique.
5. **Impact sur les recettes fiscales issues du tabac** : Les parties prenantes redoutent que la ZLECAf ait un effet négatif sur les recettes fiscales tirées du tabac, car les pays pourraient être tentés de réduire les taxes pour rester compétitifs, ce qui risquerait de freiner les efforts de lutte antitabac.

Dans l'ensemble, l'infographie et le texte qui l'accompagnent mettent en lumière les implications potentielles de la ZLECAf pour la lutte antitabac en Afrique de l'Est, en soulignant à la fois les défis et les opportunités. Bien que l'accord puisse accroître l'accessibilité et la consommation du tabac, il offre également des perspectives de collaboration régionale pour renforcer les efforts de lutte antitabac.

Pour approfondir l'analyse des impacts potentiels de la ZLECAf sur la lutte antitabac, la section suivante présente une évaluation des défis et des opportunités propres à chaque pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

Tableau 1 : Paysage de la lutte antitabac en Afrique de l'Est – Analyse par pays

Pays	Atouts des politiques	Faiblesses des politiques	Défis de mise en œuvre	Opportunités dans le cadre de la ZLECAf
Rwanda	Loi globale sur la lutte antitabac (2013)	Accès limité aux services de sevrage, en particulier dans les zones rurales	Commerce illicite, ingérence de l'industrie	Harmonisation régionale, maintien de taxes élevées, exploitation des opportunités pour renforcer la lutte antitabac
Kenya	Loi globale sur la lutte antitabac (2007)	Application insuffisante des lois, ingérence de l'industrie	Commerce illicite, stratégies de marketing agressives visant les groupes vulnérables	Harmoniser les politiques, renforcer l'application des lois, résister aux pressions de l'industrie
Ouganda	Loi stricte sur la lutte antitabac (2015)	Commerce illicite, ingérence de l'industrie	Ressources limitées, contraintes de capacité, apparition de nouveaux produits du tabac	Renforcer le contrôle aux frontières, réglementer les nouveaux produits, promouvoir la collaboration régionale
Tanzanie	Loi sur la réglementation des produits du tabac (2019), taxes élevées sur les cigarettes	La mise en œuvre et l'application demeurent insuffisantes	Influence de l'industrie, acceptation socioculturelle de la consommation de tabac	Collaboration régionale, lutte contre l'influence de l'industrie, interventions adaptées au contexte culturel
Burundi	Loi sur la lutte antitabac (2016) comprenant des dispositions relatives aux espaces sans fumée et des restrictions sur la publicité et la promotion	La mise en œuvre et l'application sont faibles	Ressources limitées, dépendance socioéconomique à la culture du tabac	Collaboration régionale, équilibre entre les intérêts économiques et la santé publique
Soudan du Sud	Efforts de mise en œuvre de mesures de lutte antitabac, notamment l'interdiction de fumer dans les lieux publics	Efforts limités de lutte antitabac en raison des conflits et de l'instabilité	Défis législatifs, commerce illicite, facteurs socioéconomiques	Comblar les lacunes législatives, lutter contre le commerce illicite, tenir compte du contexte socioéconomique

L'analyse de contenu met en évidence une interaction complexe entre la libéralisation du commerce, la santé publique et les cadres réglementaires dans le contexte de la ZLECAf et de la lutte antitabac au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Ce document souligne l'importance de politiques de lutte antitabac solides, d'interventions ciblées, de mécanismes d'application rigoureux et d'une coopération régionale renforcée afin d'atténuer les effets négatifs potentiels de la ZLECAf sur la santé publique.

Cette analyse met en lumière la nécessité d'une approche nuancée et adaptée au contexte pour la lutte antitabac, tenant compte de la diversité des intérêts économiques, de la prévalence de la consommation de tabac et des environnements réglementaires propres à chaque pays d'Afrique de l'Est.

Recommandations de politique

Sur la base des conclusions de cette étude, plusieurs recommandations clés se dégagent à l'intention des décideurs politiques et des parties prenantes engagées dans la lutte antitabac en Afrique de l'Est. Ces recommandations répondent aux défis et aux opportunités découlant de la mise en œuvre de la ZLECAf et visent à renforcer les efforts régionaux de lutte antitabac. Les informations ci-après présentent une vue d'ensemble visuelle de ces recommandations.

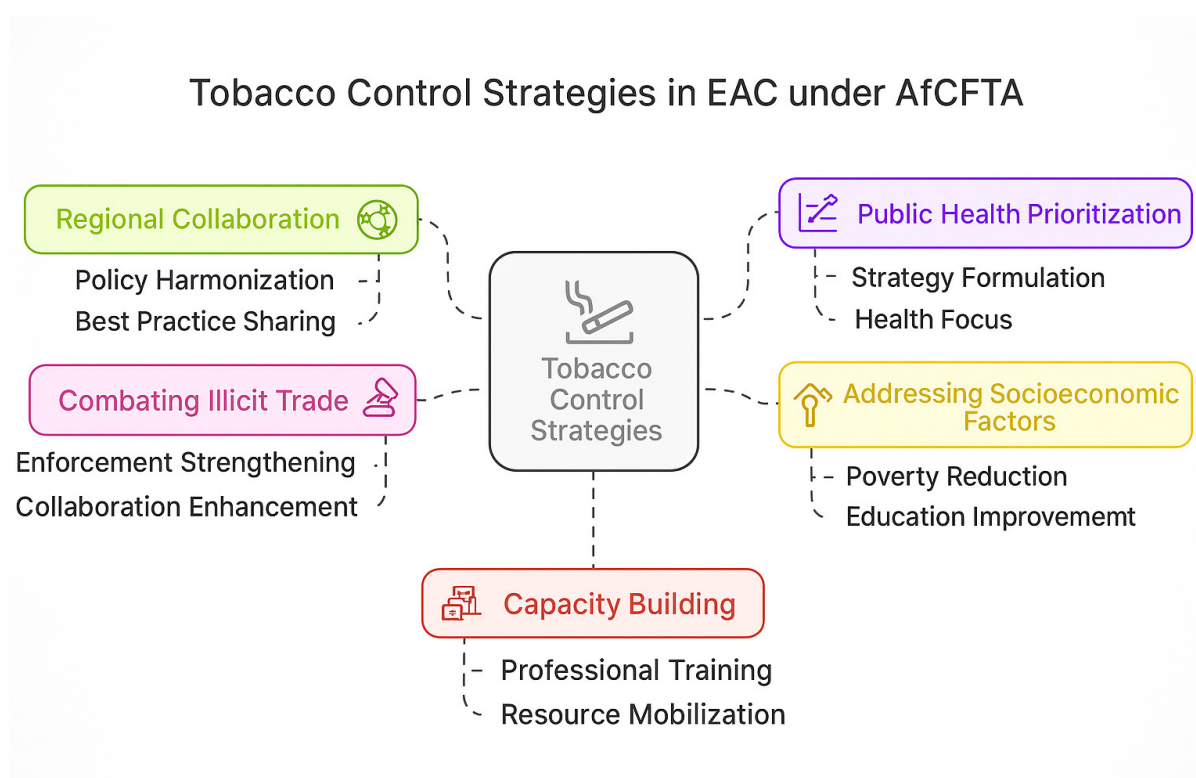


Figure 5 : Stratégies de lutte antitabac dans la CAE dans le cadre de la ZLECAf

- Renforcement de la collaboration régionale** : La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) devrait tirer parti de la ZLECAf comme plateforme de collaboration régionale en matière de lutte antitabac, notamment en harmonisant les politiques, en partageant les bonnes pratiques et en renforçant les mécanismes d'application.
- Prioriser la santé publique** : Les décideurs politiques des pays de la CAE devraient faire de la santé publique une priorité par rapport à l'influence industrielle lors de l'élaboration des stratégies de lutte antitabac dans le cadre de la ZLECAf.

3. **Prendre en compte les facteurs socioéconomiques** : Les stratégies globales de lutte antitabac devraient s'attaquer aux facteurs socioéconomiques qui favorisent la consommation de tabac, tels que la pauvreté et le niveau d'éducation.
4. **Lutter contre le commerce illicite** : Le renforcement de l'application des lois et de la coopération transfrontalière est essentiel pour combattre le commerce illicite du tabac, qui pourrait être exacerbé par l'intensification des échanges dans le cadre de la ZLECAf.
5. **Investir dans le renforcement des capacités** : Les pays de la CAE doivent investir dans le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources afin de consolider leurs efforts de lutte antitabac, notamment par la formation des professionnels de santé, le renforcement de la supervision réglementaire et la mise en place de campagnes de sensibilisation efficaces.

4.1. Renforcer l'application des lois existantes sur la lutte antitabac

Bien que des lois telles que la Loi sur la lutte antitabac du Kenya (2007) et la Loi sur la lutte antitabac de l'Ouganda (2015) soient en vigueur, le commerce illicite et le tabagisme chez les mineurs persistent. Un rapport de 2022 de l'Organisation mondiale de la Santé a révélé que 13 % des garçons et 9 % des filles âgés de 13 à 15 ans en Tanzanie consomment du tabac.

1. **Augmenter le financement** : Le Kenya pourrait s'inspirer du modèle du Rwanda, où 2 % des recettes fiscales issues du tabac sont allouées à l'Unité de lutte antitabac.
2. **Former les agents de contrôle** : Coopérer avec des organisations internationales telles que l'OMS pour offrir une formation spécialisée sur l'identification des produits du tabac contrefaits et l'application de la réglementation relative aux points de vente.
3. **Renforcer les sanctions** : Augmenter les amendes pour la vente de tabac aux mineurs, à l'instar de la législation ougandaise qui prévoit une amende de 40 000 shillings ougandais, une peine d'emprisonnement de six mois, ou les deux.
4. **Campagnes de sensibilisation du public** : Lancer des campagnes similaires à celle de l'Ouganda, « Kick Tobacco Out of Uganda », afin d'informer le public sur les dangers de la consommation de tabac et sur les dispositions des lois antitabac.
5. **Suivi indépendant** : Créer des organes indépendants, à l'image de la Commission de lutte antitabac du Malawi, chargés de suivre l'application des lois et de publier régulièrement des rapports.

4.2 Augmenter les taxes et les droits de douane sur le tabac

Les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) présentent des structures fiscales variées, ce qui favorise la contrebande transfrontalière. Une étude publiée en 2021 dans l'*East African Journal of Public Health* a montré qu'une augmentation de 10 % du prix du tabac au Kenya pourrait entraîner une réduction de 4 % de la consommation.

1. **Harmonisation fiscale** : La CAE devrait adopter un système commun de droits d'accise sur le tabac, similaire à celui proposé par l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est en 2019.
2. **Augmentations régulières des taxes** : Mettre en œuvre des hausses annuelles des taxes dépassant le taux d'inflation, conformément aux recommandations de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).

3. **Taxes d'accise spécifiques** : Accroître la composante spécifique des droits d'accise afin de réduire l'écart de prix entre les marques bon marché et les marques haut de gamme, décourageant ainsi le transfert vers des produits moins chers.
4. **Affectation des recettes fiscales** : Suivre l'exemple du Rwanda en allouant un pourcentage des recettes fiscales issues du tabac au financement des programmes de santé publique et des initiatives de lutte antitabac.

4.3 Mettre en œuvre le conditionnement neutre et des interdictions globales de publicité

Le Kenya a interdit la plupart des formes de publicité, de promotion et de parrainage du tabac (TAPS), mais la publicité sur les lieux de vente demeure fréquente. Aucun pays de la CAE n'a encore instauré le conditionnement neutre.

1. **Interdictions complètes de TAPS** : Mettre en place des interdictions totales de toutes les formes de publicité, de promotion et de parrainage du tabac, y compris la publicité en ligne et le parrainage, à l'instar de l'île Maurice.
2. **Législation sur le conditionnement neutre** : Adopter des lois sur le conditionnement neutre, en s'inspirant des expériences de l'Australie et du Royaume-Uni, où cette mesure a été appliquée avec succès.
3. **Contre les tactiques de l'industrie** : Élaborer des stratégies pour contre les recours juridiques et les pressions exercées par l'industrie contre le conditionnement neutre, à l'exemple de l'Uruguay.

4.4 Investir dans les programmes de sevrage tabagique

L'accès aux services de sevrage demeure limité. Une étude menée en 2020 au Kenya a révélé que seulement 10 % des fumeurs ayant tenté d'arrêter avaient eu recours à une forme d'aide au sevrage.

1. **Intégrer le sevrage dans les soins de santé** : Inclure les services de sevrage tabagique dans les régimes nationaux d'assurance maladie, tels que le National Health Insurance Fund de Tanzanie.
2. **Professionnels de santé** : Former les prestataires de soins aux interventions de sevrage fondées sur des données probantes, comme la méthode des 5A (Ask, Advise, Assess, Assist, Arrange).
3. **Lignes d'aide et groupes de soutien** : Mettre en place des lignes d'assistance gratuites et des groupes de soutien, inspirés des programmes réussis en Afrique du Sud.
4. **Accès aux traitements** : Garantir l'accès à des substituts nicotiniques et à d'autres médicaments de sevrage, tels que la varénicline, à des prix abordables.

4.5 Renforcer la collaboration régionale

La porosité des frontières favorise le commerce illicite. Un rapport de 2018 du Centre international pour la fiscalité et l'investissement a estimé que les cigarettes illicites représentaient 21 % du marché ougandais.

1. **Partage d'informations** : Créer une base de données régionale pour suivre et partager les informations sur le commerce illicite du tabac, à l'instar de l'initiative de la Southeast Asia Tobacco Control Alliance (SEATCA).
2. **Opérations conjointes** : Mener des opérations coordonnées transfrontalières pour saisir les produits du tabac illicites, comme celles effectuées au Kenya et en Ouganda en 2019.
3. **Harmonisation des réglementations** : Harmoniser les réglementations sur la lutte antitabac, notamment les exigences d'emballage et d'étiquetage, afin d'éviter l'arbitrage réglementaire.
4. **Stratégie régionale de lutte antitabac** : Élaborer une Stratégie régionale de la CAE pour la lutte antitabac comportant des cibles et des indicateurs clairs pour orienter les efforts régionaux.

5. Conclusion

La mise en œuvre de la ZLECAf présente à la fois des opportunités et des défis pour la lutte antitabac en Afrique de l'Est. Si l'accord vise à promouvoir le commerce régional et l'intégration économique, il est essentiel de veiller à ce que les priorités de santé publique ne soient pas compromises au profit des gains économiques. Cette étude a mis en lumière la complexité de la lutte antitabac dans la région, soulignant la nécessité de politiques robustes, d'une application rigoureuse des lois et d'une collaboration régionale renforcée pour atténuer les effets négatifs potentiels de la ZLECAf sur la santé publique. En s'attaquant aux défis identifiés et en exploitant les opportunités relevées dans cette recherche, les pays d'Afrique de l'Est peuvent œuvrer pour un avenir où la santé publique et la croissance économique progressent de concert.

Auteurs : Dr Luqman Afolabi, chercheur, IPAR-Rwanda

M. Benson Turyasingura, chercheur, IPAR-Rwanda

Références

1. Alonso, F., & Cohen, J. E. (2024). Rotation of tobacco health warnings and messages: challenges and recommendations for implementation. *BMJ Publishing Group Ltd.* <https://doi.org/10.1136/tc-2024-058640>
2. Melamed, O. C., Walsh, S. D., Ziv, I., & Shulman, S. (2021). Trajectories of smoking among emerging adult backpackers and their antecedents. *Emerging Adulthood*, 9(4), 330–338. <https://doi.org/10.1177/2167696820925186>
3. Muhirwa, Y. D., Iradukunda, N., & Waweru, M. (2024). Effects of Non-Tariff Barriers on Promotion of East African Community Integration: A Case of Magasins Généraux du Rwanda. *African Journal of Empirical Research*, 5(3), 1116–1130. <https://doi.org/10.51867/ajernet.5.3.95>
4. Paraje, G., Stoklosa, M., & Blecher, E. (2022). Illicit trade in tobacco products: recent trends and coming challenges. *Tobacco Control*, 31(2), 257–262. <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2021-056557>
5. Samunderu, E. (2024). Liberalisation of Trade Regime Under AfCFTA: A Perspective Analysis on Africa's Single Market. In *The Economic Effects of Air Transport Market Liberalisation: A Perspective Analysis of the Single African Air Transport Market (SAATM)* (pp. 641–730). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-031-61864-2_7
6. Shinyekwa, I. M. B., Bulime, E. N. W., & Nattabi, A. K. (2021). Trade, revenue, and welfare effects of the AfCFTA on the EAC: An application of WITS-SMART simulation model. *Business Strategy & Development*, 4(1), 59–74. <https://doi.org/10.1002/bsd2.157>
7. Siddiqi, K., Elsey, H., Khokhar, M. A., Marshall, A.-M., Pokhrel, S., Arora, M., Crankson, S., Mehra, R., Morello, P., & Collin, J. (2023). Framework Convention on Tobacco Control 2030 – A Program to Accelerate the Implementation of the World Health Organization Framework Convention for Tobacco Control in Low- and Middle-Income Countries: A Mixed-Methods Evaluation. *Nicotine and Tobacco Research*, 25(6), 1074–1081. <https://doi.org/10.1093/ntr/ntad022>
8. Sinha, S. K., & Haider, M. N. (2024). Tobacco and health effects. *Tobacco & Public Health: Tobacco and Community Well-Being – A Worldwide Health Crisis*, 101.
10. Uzomah, N. L., & Abdullahi, M. (2023). African Continental Free Trade Area (AfCFTA) Agreement and Challenges of Borderlands in the ECOWAS Region. In *ECOWAS Protocol on Free Movement and the AfCFTA in West Africa: Costs, Benefits and Challenges* (pp. 265–291). Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-19-5005-6_12



-  www.uboraacademy.africa
-  www.theacbf.org
-  comms@acbf-pact.org
-  www.elibrary.theacbf.org
-  Africa Capacity Building Foundation
-  ACBF _Official
-  @theacbf
-  TheACBF